

VILLERS-LES-POTS

Bulletin Municipal

n°52 - Juillet 2021



Lucie Angelo



Retrouvez toutes les actualités
de votre commune

www.villerslespots.fr 

LES BONNES PRATIQUES !

► **Nouveaux arrivants** : Nous invitons nos nouveaux administrés à **se présenter en mairie** lors de leur installation sur notre commune dans le but de les connaître. Ceci nous permettra de mieux répondre à leurs attentes.

► **Nuisances sonores** : L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 autorise les nuisances sonores les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

► **Location de salles communales / prêt de tables et bancs** : La Cité de la Joie est de nouveau proposée à la location **à partir de septembre 2021**.

Pour la location de l'Espace Rural et de la Cité de la Joie, merci de faire une demande écrite au secrétariat de mairie qui vous adressera dans les meilleurs délais un courrier vous indiquant la marche à suivre pour confirmer et finaliser votre réservation. Le prêt des tables et des bancs est réservé aux habitants de la commune uniquement.

► **Divagation des animaux** : Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens que ceux-ci engagent leur responsabilité civile du fait de leur animal. Un chien errant peut librement être récupéré par les services municipaux. Si l'animal réussit à être identifié, il peut être gardé aux ateliers communaux le temps que ses maîtres puissent venir le récupérer. Sinon, il sera conduit au bout de 24h à la SPA de Biane avec laquelle la commune a signé une convention. Le propriétaire d'un animal errant peut se voir infliger **une amende allant de 150 à 750 €** selon les cas. D'autre part, les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade dans le village (chemins communaux et forestiers compris !)

► **Lampadaires hors service** : Nous invitons les habitants à **signaler à la mairie tout lampadaire défectueux** (ampoules grillées le plus souvent) afin d'aiguiller le plus efficacement possible les services de maintenance durant leur tournée de vérification du matériel.

► **Brûlage des déchets** : **Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit**, conformément à la circulaire du 18 novembre 2011. Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.

► **Le stationnement gênant** : Est qualifié de gênant tout stationnement de véhicule observé dans les situations suivantes : véhicule garé sur un trottoir, sur un rond-point, devant un portail / sortie de propriété ou encore devant une porte de garage. **Plusieurs plaintes nous sont parvenues concernant notamment le stationnement sur les trottoirs** obligeant les piétons ainsi que les parents avec des poussettes à devoir marcher sur la chaussée, accompagnés d'enfants en bas âge. Nous rappelons donc cette règle de civisme aux habitants afin que chacun puisse garer son véhicule sans occasionner de gêne voire de mise en danger à l'encontre de ses concitoyens. Pour rappel, le stationnement gênant est punissable d'une amende allant de 35 à 135 €.

► **Guêpes et frelons** : Si vous constatez que votre jardin ou votre habitation est envahi par les guêpes ou les frelons, contactez la mairie qui vous orientera vers des professionnels spécialisés dans leur éradication et dans la destruction des nids.

VOS CONTACTS SOCIAUX ET JURIDIQUES

► **Permanence des assistants sociaux du Conseil Départemental :**

Les assistants sociaux d'Auxonne reçoivent les personnes de Villers-les-Pots qui le désirent dans les locaux la Communauté de Communes CAP Val de Saône (1 ruelle de Richebourg à Auxonne), sur rendez-vous au **03 80 63 35 11**.

Un conciliateur de justice assure également une permanence les vendredis tous les 15 jours dans les bureaux de la Communauté de Communes, uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat général au **03 80 27 03 20**.

MAIRIE & AGENCE POSTALE



Adresse postale : 1-3 rue Saint Michel - 21130 Villers-les-Pots

Tél. 03 80 37 34 03 - Fax. 03 80 31 06 62

Site Internet : www.villerslespots.fr

E-mail : mairievillerslespots@orange.fr

→ **Accueil du public** :

- Lundi : 13h30 - 16h15
- Mardi : 9h00 - 12h00
- Jeudi et Vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h15
- Samedi : 9h00 - 11h30

POUR VOTRE SÉCURITÉ

► **Opération « tranquillité vacances » :**

Profitez de vos vacances en toute tranquillité en signalant votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles surveilleront votre domicile pendant cette période.

→ **Alerte Cambriolage** : Appelez le **17**

Sommaire

Infos pratiques // Les bonnes pratiques	p 2
Le mot du Maire	p 3
La vie municipale	p 4-9
Mémento	p 10
Tri sélectif & déchetteries	p 11
Interview de Potier : M ^{me} Sigaud-Daudin	p 12
Interview de Potier : M ^{me} Suzanne Nicolas	p 13
Portrait d'entrepreneur : Les vergers de Villers-les-Pots	p 14
La médiathèque municipale	p 15-16
L'école maternelle	p 17
Les associations de la commune :	
• Zoom sur les associations	p 18
• Boule de Gomme // Karaté Club	p 19
• Les Amis de Villers // Les Jeunes du Val de Saône	p 20
• Les Lutines // Les Randonneurs // L'Atelier Pêche	p 20
• Petits Pots de Scrap // L'Amicale St-Hubert.....	p 21
• Union Sportive Villers	p 22
Naissances, mariages, pacs, décès	p 23
Gourmandise Estivale	p 24

Le mot du Maire

Bis repetita...

Nous terminons ce premier semestre 2021 comme l'an passé. Avec l'espoir de passer un été « normal », avec l'espoir de ne pas revivre un troisième hiver confiné. À la différence de 2020, la vaccination nous permet d'envisager une amélioration et un retour progressif à une certaine normalité. Nous savons aujourd'hui qu'il nous faudra encore longtemps vivre avec ce coronavirus et probablement avec d'autres.

Les atteintes à l'environnement, et en particulier aux forêts primaires, nous mettent en relation avec des organismes de type virus. Ces atteintes répétées pour assouvir nos besoins en viande, en soja ou en huile de palme ne sont pas prêts de s'arrêter. Il faudra bien plus d'un coronavirus pour que des changements s'opèrent. La course au profit d'une minorité a toujours eu raison de l'intérêt général et le manque d'éducation à ces sujets, volontairement orchestré, nous empêche d'entrevoir un changement de paradigme.

Ce premier semestre 2021 marque le **premier anniversaire de notre Conseil Municipal**. Une année perturbée, mais une année de travail pour terminer les chantiers lancés ou initiés par nos prédécesseurs, une année de réflexion et prise de décisions pour préparer les 5 prochaines années.

L'enfouissement des réseaux de la rue des Rosiers est aujourd'hui achevé. Les travaux d'agrandissement et de rénovation de la Cité de la Joie le sont presque : la salle est de nouveau opérationnelle, et un nouveau parking va venir compléter l'équipement cet été.

Cette salle va ainsi retrouver sa raison d'être après 16 mois de fermeture et presque 600 000 € d'investissement.

Le City Stade, initié en 2018, est maintenant à votre disposition en plein cœur du village. Vous avez été consultés sur les aménagements et nous nous appuyerons sur les retours pour les parachever l'hiver prochain.

Nouvelles équipes, nouveaux projets...

L'acquisition de l'Auberge du Cheval Rouge est le premier de cette mandature. Celle-ci devrait tout juste suffire à le mener à son terme.

Le lancement de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) a démarré en mai. Étant dans l'obligation de mettre notre PLU en concordance avec le Schéma de Cohérence Territoriale, nous allons vous associer à plusieurs reprises pour réviser ce document et définir l'évolution de notre commune à 15 ans.

Avec l'acquisition récente d'une parcelle de 5000 m² sur les Grands Champs, le Conseil Municipal a souhaité engager un aménagement sur les presque 2 hectares nous appartenant. Cet aménagement à vocation résidentielle pourrait nous permettre de réserver une surface pour construire une résidence senior.

2021 sera enfin mis à profit pour réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un réseau de chaleur à partir d'une énergie bois. L'ensemble des bâtiments publics mais aussi les locaux d'Emmaüs et les bureaux de Diana sont concernés par une première étude d'opportunité. En option, le réseau pourrait se prolonger sur le futur aménagement des Grands Champs.



Les bases de nos futurs projets sont lancées, la suite du mandat nous permettra - ou pas - de les mener à leur terme. Pour chacun de ces projets structurants, nous vous inviterons à vous exprimer.

Vous retrouverez **dans ce numéro 52** vos nouvelles rubriques avec un témoignage sur l'histoire de notre Cité de la Joie ; un témoignage d'une de nos doyennes sur son enfance à Villers-les-Pots pendant la dernière guerre ; une présentation par Isabelle et Jean Marc Annovazzi de leur entreprise « Les Vergers de Villers » ; le portrait de Florian, arrivé en janvier en service civique ; et bien entendu les articles de chacune de nos associations qui malgré la crise sanitaire essaient de se renouveler pour garder le contact avec leurs adhérents.

Ce début d'année a été endeuillé par le décès de **Lucie Angelo**, de notre Lucie, adjointe de 2008 à 2020. Nous avons tenu à revenir sur son parcours dans ce numéro.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été. Profitez de ces moments en famille, entre amis, pour faire le plein d'énergie et revenir en pleine forme pour la rentrée de septembre.

Bel été à tous !

Cédric Vautier

Colis du 14 Juillet

Votre colis du 14 juillet vous attend
à l'Espace Rural entre 9h00 et 11h00
et sera suivi d'un apéritif !

La vie municipale

ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2021

Le budget 2021 de la commune a été voté le 22 mars 2021 par le Conseil Municipal.

Le budget 2021 a été bâti avec la volonté de :

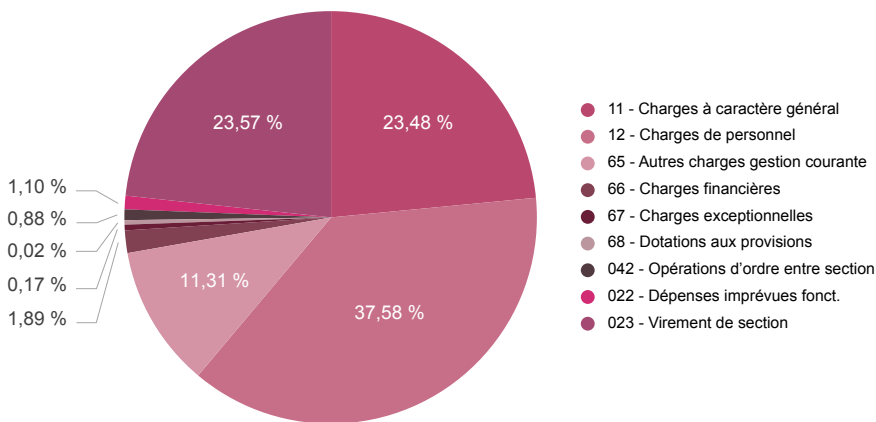
- ▶ de continuer à maîtriser les dépenses ;
- ▶ de maintenir la pression fiscale ;
- ▶ de continuer les projets engagés ;
- ▶ de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Département, de la Région et de tout autre organisme financeur chaque fois que possible avec une attention particulière aux subventions liées à la transition énergétique.

D'un point de vue budgétaire et comptable, un budget se présente en 2 parties :

- ▶ une section de fonctionnement ;
- ▶ une section d'investissement.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 907 100 €



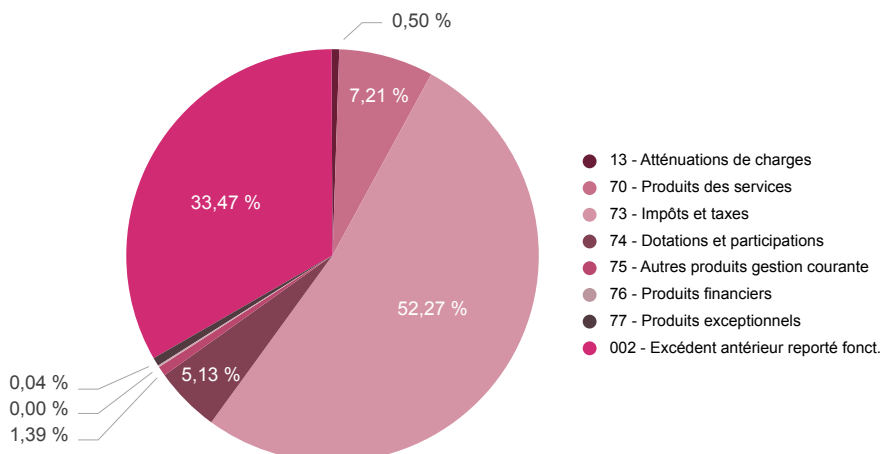
SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement quant à elles, proviennent notamment : des impôts locaux ou indirects (droits de mutation, etc.), des dotations de l'État ainsi que des subventions de l'État et d'autres organismes publics ; des produits des services et du domaine des collectivités.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 208 682 €



Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des biens communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

La vie municipale

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CRÉDITS ÉQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2021		
SALLE DES FÊTES	Aménagement parking	37 100,00 €
CABINET MÉDICAL	Cabinet Médical	10 000,00 €
FRAIS D'ÉTUDES	Réhabilitation Auberge Cheval Rouge	15 000,00 €
FRAIS DOCS. URBANISME	Révision PLU	34 000,00 €
ESPACE RURAL	Isolation et reprise toiture	15 000,00 €
STADE MUNICIPAL	Réhabilitation de la pelouse	26 000,00 €
ÉCOLES	Appel à projet Numérique	12 000,00 €
PATRIMOINE FONCIER	Achat de Terrains	60 000,00 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée au projet de la Commune à moyen ou long terme.

RESTE À RÉALISER 2020 EN DÉPENSES		
PATRIMOINE	Achat de l'Auberge du Cheval Rouge	170 000,00 €
SALLE DES FÊTES	Extension et réhabilitation	372 115,00 €
ÉQUIPEMENTS	Terrain multisport	75 000,00 €
INFRASTRUCTURES	Enfouissement rue des Rosiers	78 000,00 €

FOCUS FISCALITÉ :

Préambule : Le produit fiscal résulte de l'application de taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence de mesures législatives. Le budget 2021 a été donc établi avec les recettes fiscales réalisées en 2020 avec une revalorisation des bases 0,2% conformément à la loi de finances 2021.

Rappel : Les taux de fiscalité locale de 2020 :

- ▶ Taxe d'habitation : 12,22 %
- ▶ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,34 %
- ▶ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,95 %

À partir de 2021, la commune ne percevra plus les recettes liées à la taxe d'habitation hormis celles des résidences secondaires. Elle ne percevra plus que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

Par conséquent, afin de maintenir la garantie d'équilibre des ressources communales, le législateur a transféré la part départementale de la taxe foncière sur le bâti aux communes.

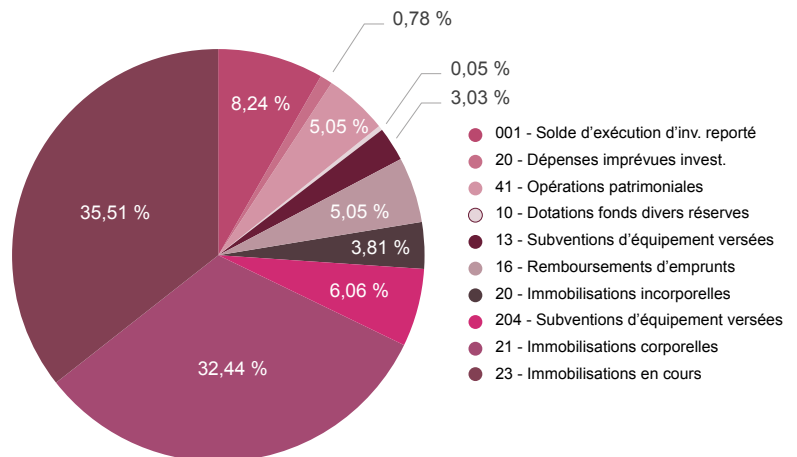
Le taux de TFPB du département, qui est de 21 %, sera ajouté donc à celui de la commune. Ceci explique les changements que vous pourrez constater sur vos documents d'imposition, en particulier au sujet du taux communal sur le foncier bâti : celui-ci va bien évidemment augmenter par rapport aux années précédentes puisque dans le même temps, la colonne de la fiscalité départementale tombera, elle, à zéro. Ne soyez donc pas surpris en découvrant votre nouvelle taxe foncière. Pour le contribuable, le transfert du taux du département sera donc transparent car le Conseil Municipal, pour 2021, a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale sur ses administrés.

Le Conseil Municipal a décidé de voter les taux d'impositions de la manière suivante :

- ▶ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,34 % (10,34% TFPB Commune + 21% TFPB département)
- ▶ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,95 %.

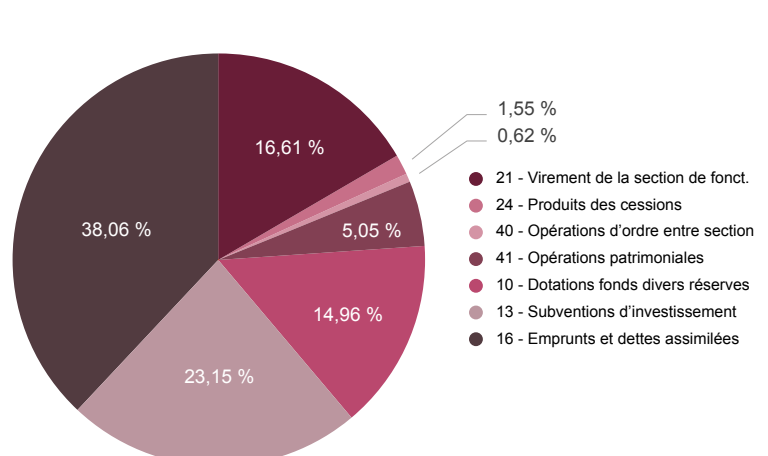
Les dépenses d'investissement : il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, du remboursement en capital des emprunts, etc.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 287 454 €



Les recettes d'investissement : ils'agitprincipalement de celles ditespatrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 287 454 €



La vie municipale

PRÉSENTATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Comme promis, nous continuons la présentation des nouveaux Conseillers Municipaux de Villers-les-Pots. Dans ce numéro, c'est au tour de Tiphaine Donel et de Stéphane Tirel de se présenter.

“ Tiphaine Donel



Je suis actuellement Assistante Maternelle agréée et maman de 2 enfants, dont le plus jeune est encore scolarisé à l'école élémentaire du village.

Arrivée en 2011 sur la commune de Villers-les-Pots, j'ai eu l'envie de m'investir en m'engageant dans un premier temps en tant que bénévole au sein de l'association des parents d'élèves. C'est donc tout naturellement que j'ai accepté d'intégrer le nouveau Conseil Municipal lorsque l'on me l'a proposé.

Je suis convaincue qu'en **travaillant tous ensemble** nous pourrons **mettre en place de beaux projets pour Villers** afin de rendre notre village plus dynamique et convivial !

“ Stéphane Tirel



Attaché commercial pour une société de fabrication de semoir de précision, marié et 3 enfants, je me suis investi pour un troisième mandat au sein de la commune pour proposer et suivre de nouveaux projets. Je pense que **travailler en commun et partager des idées ensemble** au Conseil, mais aussi avec les habitants, nous permettra de **mieux vivre ensemble**.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Un peu d'Histoire : Le 8 mai 1945 marque la capitulation sans condition de l'Allemagne et entérine la victoire militaire des alliés en Europe et la défaite politique du nazisme. Date symbolique, elle est célébrée dans toutes les communes. Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe. Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

Commémoration
du 8 mai 1945



La commémoration du 8 mai s'est déroulée encore une fois en comité restreint, mais sous un beau soleil.

Monsieur le maire Cédric Vautier et ses conseillers étaient présents. Recueil au cimetière avec montée des couleurs, puis lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire des Anciens Combattants, qui a été faite devant le monument aux morts.

Je souhaite la bienvenue à 3 nouveaux anciens combattants et 2 membres sympathisant au sein de l'Amicale.

Prochain rassemblement : le 11 novembre 2021, devant le monument aux morts ; je compte sur vous. Prenez soin de vous et de vos familles.

/ Christophe DUBOST - Président de l'Amicale

Recueil au cimetière
de Villers-les-Pots



La vie municipale

FLORIAN MENS AH, SERVICE CIVIQUE AU SEIN DE LA MAIRIE PENDANT 8 MOIS

Nous avons recruté un jeune service civique, Florian Mensah, 21 ans, en début d'année et pour une durée de 8 mois.

Ses missions sont diverses et variées, avec entre autres, le développement des activités à destination de nos jeunes et de nos aînés.

Florian voulait travailler au sein d'une mairie afin d'apprendre ce que la notion de service public implique. C'est un jeune citoyen qui a le sens des responsabilités et qui s'investit dans son travail.



Florian Mensah

À l'issue de son séjour parmi nous, il a pour projet de faire une formation d'ambulancier. Nous lui souhaitons bonne chance, mais en attendant, il se consacre pleinement à son activité de service civique.

La première mission qui lui a été attribuée, a été de recenser la population. Vous l'avez sans doute rencontré, ou vous avez reçu un courrier faisant état d'un questionnaire à retourner sur lequel il s'agissait de mieux connaître la composition de votre famille afin d'adapter nos actions. Aujourd'hui, cette tâche est pratiquement terminée et notre base de données de la population est quasiment achevée.

Il lui a été aussi confié de revoir notre listing de personnes âgées ayant besoin de services. Florian est à « votre service », pour des sorties individuelles, balades dans le quartier, pour marcher, se promener, et profiter des belles journées ensoleillées lorsque celles-ci sont au rendez-vous. Sorties collectives ou individuelles, c'est vous qui décidez, tout en respectant les gestes barrières, cela va de soi.

Accompagné de Catherine Bon, il est également en charge de développer des activités pour les jeunes. Une première réunion d'information a eu lieu mercredi 3 mars, et c'est avec succès que les jeunes ont commencé à se prononcer sur ce qu'ils aimeraient faire ou voir dans le village : plus de bancs dans la commune, des sorties VTT, des marches dans

la forêt, ou bien refaire le square près de la mairie, un patio où les jeunes pourraient se retrouver sans gêner les habitants, une piste cyclable... D'autres idées sont à venir ! Nous leur avons également proposé un projet de concours, que Florian a élaboré. Il s'agit de trouver des idées, des projets qui concernent la commune. Cela peut être, l'embellissement du village, refaire le square des petits... toute idée est la bienvenue. Le projet retenu sera financé.

En dernier lieu, un projet qui nous tient à cœur : il a été proposé aux jeunes de faire un film sur la commune. L'idée a été reçue avec enthousiasme. Ils se sont prononcés et un atelier d'écriture pour la rédaction du scénario s'est vite mis en place. Celui-ci a été animé par Florian qui ne manque pas d'idées. Le scénario final sera supervisé par Catherine Bon et Florian, puis viendra l'étape de la réalisation. Les jeunes, munis de leur smartphone, réaliseront de courtes vidéos qui seront ensuite montées pour créer un « court-métrage / documentaire » et celui-ci sera encadré par un réalisateur professionnel.

Motivé plus que jamais, Florian a de belles journées bien remplies et toujours des idées à mettre sur le feu. Bon courage et bon séjour parmi nous !

/ Catherine BON
Adjointe en charge de la Communication

HORAIRES NAVETTE du lundi au vendredi 2 horaires le matin + 2 horaires le soir :

- départ gare de Villers-les-Pots : 06h45 → 06h55
07h15 → 07h25
- départ gare d'Auxonne : 17h37 → 17h47
18h37 → 18h47

→ Plus d'informations sur le site : www.sncf.com



POUR RAPPEL :

Plus de 7 accidents ont eu lieu depuis le début de l'année sur **la route des Prés**.

Nous vous rappelons que **la vitesse est limitée à 90 km/h**. Merci de respecter celle-ci, il en va de votre sécurité et de celle des autres.

Merci de votre compréhension.

Soyez vigilants !

POUR CONTACTER VOTRE MAIRIE

→ par téléphone au : 03 80 37 34 03

→ par mail : mairievillerslesspots@orange.fr



Commune de Villers-les-Pots

→ Le bulletin municipal est **VOTRE** bulletin.
N'hésitez pas à nous faire part de vos avis et souhaits.
Nous vous en remercions.

La vie municipale

HOMMAGE À LUCIE ANGELO

Quand je pense à toi,
les paroles d'Obispo me viennent :

*« Regarder devant soi
Sans jamais baisser les bras, je sais
C'est 'pas le remède à tout,
Mais faut se forcer parfois
Lucie, Lucie dépêche-toi, on vit,
On ne meurt qu'une fois
Et on n'a le temps de rien,
Que c'est déjà la fin mais
C'est pas marqué dans les livres,
Que le plus important à vivre,
Est de vivre au jour le jour.
Le temps c'est de l'Amour... »*



Lucie Angelo

En ce début d'année, tu as quitté Manu, tes trois enfants, tes cinq petits-enfants, notre communauté, mais tu laisses et tu laisseras pour longtemps dans notre mémoire ce grand sourire, et dans la mienne cette petite musique.

/ Cédric VAUTIER
Maire de la commune



Tu nous as quittés en ce début d'année 2021 après 7 années d'un courageux combat contre le cancer. Moi qui ai fait ta connaissance fin 2007 en préparant la campagne des municipales, je dois te dire que j'ai été bluffé par ta capacité à surmonter la maladie, à toujours aller de l'avant, à faire comme si de rien n'était. Ce combat contre la maladie, tu l'as mené avec beaucoup de dignité. Dans tes yeux, on trouvait une force incroyable, au téléphone quelques jours avant la fin, les non informés n'auraient pu imaginer que tu étais malade.

Arrivée du Portugal en 1972 à l'âge de 13 ans avec ta famille, vous vous installez à Auxonne. Trois ans plus tard, tu es embauchée chez Ortega. Tout de suite, tu montres beaucoup d'envie et une grande force de caractère, ton employeur te propose de te former. Tu enchaînes CAP-BEP et BTS électronique. Tu quitteras Thomson 38 ans plus tard, en 2013, en raison de la maladie. Tu épouses Manu en 1980. Vous construisez votre maison rue du Prélot et en 1985, vous y emménagez avec Daniel, Mickaël et Mélanie, vos enfants.

Syndicaliste, déléguée du personnel, tu t'investis rapidement pour les autres puis pour notre communauté. Au milieu des années 1990, tu deviens pompier volontaire sur le centre de la commune. En 2002, Jacky Pirat te propose de rentrer au conseil municipal. En 2008, tu deviens adjointe de Christian Seichon, fonction que tu occuperas jusqu'en 2020.

Toujours à l'écoute des autres, avenante et pleine d'énergie, tu as pris tes fonctions à cœur, sans compter ton temps.



FRANCE MATÉRIAUX
CONSTRUIRE ET RENOVER PRO

Lundi-Vendredi
7h30 - 11h45
Samedi 8h00 - 12h00

contacts@matériaux@gmail.com
Facebook

SF MATÉRIAUX
1 Rue Jean Vichon
21130 AUXONNE
Tél. : 03.80.37.30.53
www.francemateriaux.fr

Ent. DONOLO Frères



MAÇONNERIE • CHARPENTE • COUVERTURE
ZINGUERIE • MENUISERIE BOIS SUR MESURE

21130 FLAGEY-LES-AUXONNE - Tél. 03 80 77 11 50 - Fax 03 80 77 11 51 - E-mail : donolo.freres@orange.fr - Site : donolofreres.com

La vie municipale

PHOTOS DE LA NOUVELLE CITÉ DE LA JOIE

Les travaux de rénovation de la Cité de la Joie se terminent, voici quelques images...



Nouvelle entrée de la Cité de la Joie (à l'arrière)



Vue de l'espace terrasse et pelouse



Vue intérieure de la salle (avec partie bar et réfectoire à droite)



Vue intérieure de la salle (portes donnant sur la partie cuisine)



Vue intérieure de l'extension (partie réfectoire)



Rue Lavoisier - ZI Les Renardières
21700 Nuits-Saint-Georges
contact@noirotp.com
Tél : 03 80 61 32 00 - Fax : 03 80 61 34 09
www.noirotp.com

Mémento !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

► Passeport et carte d'identité :

Les démarches pour les demandes de carte d'identité et de passeport consistent à réaliser une pré-demande en ligne (ants.gouv.fr).

Une fois celle-ci faite, vous devez prendre contact avec la mairie d'Auxonne qui vous fixera un rendez-vous et finalisera votre demande. Les personnes n'ayant pas d'accès internet chez eux peuvent contacter la mairie de Villers-les-Pots et un rendez-vous leur sera donné afin de les aider dans cette démarche.

► Recensement citoyen obligatoire :

Tout jeune de nationalité française, fille ou garçon, doit être recensé à partir du jour de ses 16 ans et dans les 3 mois suivant cette date. Le recensement citoyen est la démarche impérative à faire pour pouvoir effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation qui est remise au jeune à l'issue de cette démarche sera automatiquement demandée au moment de l'inscription au permis de conduire, au Baccalauréat, ainsi qu'aux concours nationaux. Par ailleurs, le recensement à 16 ans permet l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale au moment de ses 18 ans. Les jeunes gens n'ayant pas effectué cette démarche dans les temps ont la possibilité de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement cette démarche de recensement. Pour cela, il suffit de venir chercher un dossier d'inscription à l'accueil de votre mairie et de le retourner accompagné d'une pièce d'identité, du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile.

► Cimetière :

Si votre concession ou celle de vos proches arrive à échéance, merci de prendre contact avec la mairie afin de procéder à son renouvellement.

► Inscription sur les liste électorales :

Nous rappelons aux personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales de la commune que cette démarche peut s'effectuer en ligne ou en retirant une demande d'inscription papier à l'accueil de la mairie. Les inscriptions peuvent se faire en mairie, par courrier, par mail ou directement en ligne sur le site www.service.public.fr.

► Autorisations et règles d'urbanisme :

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont bien conformes au règlement du PLU en vigueur dans celle-ci. En fonction du type de projet et de sa superficie, il est indispensable de déposer en mairie une demande de déclaration de travaux ou de permis de construire, qui sera ensuite transmise au service d'urbanisme (PETR) en charge de traiter les dossiers. Une réponse vous signifiant la faisabilité ou non du projet vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Nous rappelons également que plusieurs types de travaux peuvent figurer sur un même formulaire, et que toute demande doit nous être remise en 3 exemplaires (4 pour les personnes réalisant des travaux dans le secteur de la Chapelle soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France).

► Carte avantages jeunes :

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant la commune, la Carte Avantages Jeunes est gratuite et disponible en mairie. Une photo d'identité, un justificatif de domicile et une copie du livret de famille vous seront demandés lors de son retrait à l'accueil aux horaires d'ouverture habituels.

AVANTAGES JEUNES

ENFANCE & JEUNESSE



► Écoles

• École maternelle

► 8h40 - 11h40 / 13h25 - 16h25

Téléphone : 03 80 31 43 90

• École élémentaire

► 8h45 - 11h45 / 13h30 - 16h30

Téléphone : 03 80 37 49 28

Inscription à l'école : bureau de la direction à l'école élémentaire de Villers-les-Pots.

Pour prendre rendez-vous : 03 80 37 49 28

→ Pour les nouveaux arrivants, le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la mairie ou à retirer à l'accueil.

► Activités Périscolaires et Extrascolaires

(gestion par la Communauté de Communes Auxonne/Pontallier Cap Val de Saône)

• Jours d'ouverture :

- du lundi au vendredi, de 7h15 à l'entrée en classe et de la sortie de classe à 18h45.

• L'accueil périscolaire se déroule à l'Espace Loisirs.

→ Inscriptions auprès de la Communauté de Communes au : 03 80 27 03 20

► Relais petite enfance itinérant

(gestion par la Communauté de Communes Auxonne/Pontallier Cap Val de Saône)

Une permanence a lieu à l'Espace Loisirs le :

- mardi de 14h à 17h30

- mercredi de 8h à 11h

- jeudi de 14h à 18h

Téléphone : 03 80 27 03 20



A.B. EAU
Plomberie sanitaire

20 ans d'expérience à votre service

- Installation et entretien sanitaire
- Entretien et dépannage chauffage

Claude ANTONUCCI 03.80.31.91.96
12 rue de l'Amont 21130 Villers les Pots 06.72.09.87.40

Tri sélectif & déchetteries

ORDURES MÉNAGÈRES TRI SÉLECTIF & DÉCHETTERIES



► **Collecte des ordures ménagères :**
→ La collecte est assurée à raison d'un passage par semaine, soit le **jeudi**. Les bacs gris doivent être sortis la veille au soir.

► **Collecte des déchets recyclables (tri sélectif) :**
→ Les bacs jaunes sont collectés le **vendredi** tous les 15 jours :

9 / 23 juillet 2021	1 / 15 / 29 octobre 2021
6 / 20 août 2021	12 / 26 novembre 2021
3 / 17 septembre 2021	10 / 24 décembre 2021

Les bac jaunes doivent être sortis la veille au soir.

► **Déchetteries :**
→ Du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre 2021, les déchetteries d'Auxonne, Athée et Pont sont ouvertes jusqu'à **17h45**, aux jours et heures suivants :

Auxonne	Athée	Pont
- Lundi 14h - 17h45	- Mercredi & Vend. 8h30 - 11h45	- Mardi & Samedi 8h30 - 11h45
- du Mardi au Sam. 8h30 - 11h45 14h - 17h45	- Mardi & Samedi 14h - 17h45	- Mercredi & Vend. 14h - 17h45



Les Déchetteries et la collecte des bacs sont gérées par la Communauté de Communes Cap Val de Saône.

→ Communauté de Communes
CAP Val de Saône

03 80 27 03 20 contact@capvaldesaone.fr
www.capvaldesaone.fr



**Tous vos documents
PUBLICITAIRES
ET ADMINISTRATIFS**

IMPRESSIONS OFFSET & NUMÉRIQUE

4, rue de la Petite Fin - 21121 Fontaine-lès-Dijon • Tél. 03 80 53 92 00 • Fax. 03 80 53 99 53
info@imprimerie-vidonne.fr



IMAGE • SON • MULTIMEDIA • TÉLÉPHONIE • ÉLECTROMÉNAGER

PRO&Cie

ALARME
EMS

14-16, rue du Bourg - 21130 AUXONNE
Tél. : 03 80 31 12 66 - 03 80 31 49 09
rv.music@procie.fr

RCS A 399 744 499



BRICO MARCHÉ

"Pouvoir tout faire moins cher"

Saint-Usage
Tél. 03 80 44 10 91

AUXONNE
Tél. 03 80 31 18 48



OPTIQUE GRANET

1, rue du Bourg - AUXONNE - Tél. : 03 80 37 32 45 - www.optiquegranet.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

FÉMININ
03 80 37 31 55

MASCULIN
03 80 31 03 88

SALON MARIN

COIFFURE

3 RUE DE LA PAIX - 21130 AUXONNE



PAYET CONTRÔLE

Route Nationale 5
21130 VILLERS-LES-POTS

Avec ou sans rendez-vous
Tél. 03 80 79 05 67



www.autosecuritas.fr

Interview de potier

LA CITÉ DE LA JOIE VUE PAR MADAME JOSETTE SIGAUD-DAUDIN

C'est en 1953 qu'est arrivé un nouveau prêtre à Villers : le père Roger Grillot. Il gérait quatre paroisses, Magny-Montarlot, Poncey, Athée et Villers-les-Pots. Très soucieux des jeunes, le père Grillot organise très vite des rencontres, forme une chorale et des acteurs en vue de constituer une troupe de théâtre. C'était un précurseur en matière d'animation.

Une association paroissiale est née, « les amis de la Joie ». Nous partions présenter nos pièces de théâtre dans les petits pays, à Athée, Poncey, Magny-Montarlot... Il y avait des membres de chaque village dans l'association, puis un trésorier.

À cette époque, il n'y avait pas encore de salle des fêtes, alors nous jouions dans des granges, dans les cafés, par exemple « Ces dames aux chapeaux verts ». C'était Jean Collin qui transportait le matériel et les acteurs dans son camion. Nous étions assis sur des bancs, quelle rigolade, dans les tournants !

Nous étions récompensés par des voyages : Lourdes, Biarritz, la Bretagne, et des petites sorties. Nous organisons des kermesses, les dames tenaient les stands et les gaufres, et les hommes la buvette. Il était nécessaire de

recueillir des fonds pour le projet de la salle. Dans les années 1955-56, la construction commence avec les bénévoles, les entreprises locales et beaucoup de dons.

Le père Grillot était devenu maître d'œuvre, financier et organisateur avec les membres de l'association.

« Elle devient une salle de théâtre avec une scène, puis aussi une salle de cinéma, une salle de bal et de réception »

Inaugurée en 1958, la salle est nommée « La Cité de la Joie ».

Elle devient une salle de théâtre avec une scène, puis aussi une salle de cinéma, une salle de bal et de réception. Il a fallu installer 2 projecteurs. Et c'était les hommes qui s'en occupaient. Les frais étaient lourds, il fallait entretenir le matériel, donc on faisait de la confiserie, une buvette lors des projections de films. Il y avait aussi l'électricité, le fioul.

La salle était louée pour des mariages, des réceptions, des kermesses.

C'était très dynamique et il fallait gérer tout ça, il fallait aller chercher l'argent. À cette époque, il n'y avait pas de subventions.

À partir des années 70, cela a un peu périclité, car la télévision était entrée dans les foyers. Il y avait plus de facilité pour se déplacer de droite à gauche. Pour faire venir des films, il fallait faire partie d'un réseau, Bourgogne-Franche-Comté et qui allait jusqu'à Paris. Les films tournaient, Dijon, la salle de l'aiglon à Auxonne, Villers-Les-Pots et Dole. Il y avait beaucoup de frais, et donc une comptabilité très serrée. Nous avons vécu de très belles années de vie associative.

Nous pouvons rendre hommage au père Grillot et aux participants, qui ont réussi ce projet.

Cette salle a été gérée pendant 25 ans par notre association et a été vendue en 2006 à la municipalité.

Merci à la municipalité de l'époque d'avoir gardé le nom d'origine de la salle.

Propos recueillis par Catherine BON



Inaugurée en 2007, la salle de la Cité de la Joie a été ensuite transformée et rénovée à différentes périodes. Aujourd'hui, s'achèvent les derniers travaux d'agrandissement et elle reprendra du service dans quelques mois, lorsque les dernières finitions seront achevées.

Mariages, animations culturelles, rendez-vous des associations sportives... seront de nouveau accueillis dans cette très belle salle qui a repris des couleurs, dotée également d'un espace supplémentaire et d'une terrasse. La Cité de la Joie rouvrira ses portes en septembre 2021.

Interview de potier

MADAME SIMONE SEDAN NOUS RACONTE...

Madame Simone Sedan



« Mes origines, mon enfance :

Je suis née à Dijon en 1928. Nous sommes venus nous installer à Villers en 1931, dans cette maison rue de la Carre, construite par mon père sur des terrains de mon grand-père. Nous étions 3 filles, Jacqueline, moi et Odette. Je suis allée à l'école à Villers.

Maman est tombée malade, alors avec ma grande sœur Jacqueline, nous la gardions et nous allions chacune notre tour à l'école, l'une le matin l'autre l'après-midi. La maîtresse ne disait rien. J'allais trois à quatre fois par jour au lavoir. Je lavais le linge de beaucoup de monde, on me donnait un peu d'argent. Nous nous occupions d'un grand jardin avec ma grande sœur ; Odette était trop petite. Nous pleurions car on nous faisait bêcher, c'était dur. Mon oncle disait : « pleurez pas, vous aurez bien le temps pour ça ».

J'avais 12 ans, Jacqueline 13-14 ans et Odette 8 ans, quand maman est décédée. En effet, nous avons perdu maman pendant la guerre. Nous faisons tout à la maison, nous avons eu la vie dure, c'était comme ça.

La guerre 1939-1945 :

Pendant la guerre, papa était taulier-fumiste. Il allait tous les jours par le train à Dijon, enfin quand les trains circulaient. En 1939, c'était la guerre, j'avais 11 ans. Nous, on faisait le jardin et on vendait les légumes. Quand les Allemands ont commencé à bombarder, tous

les gens du quartier ont voulu quitter Villers. Nous avions un chariot et un grand cheval noir dans un pré qui était à la place des Emmaüs. On ne pouvait pas passer par la route avec le cheval car les Allemands surveillaient, alors par le pré c'était plus facile, mais nous avons été dénoncés et les Allemands réquisitionnaient tous les chevaux pour l'armée. Je me rappelle, j'avais mis des bas blancs pour longer les fossés, c'était ma communion, et quand on s'est sauvé, c'était au moment de la Fête Dieu, en juin. Alors nous avons pris un autre cheval, et sommes allés dans la direction de l'étoile avec tout ce que nous pouvions emporter, des réserves, des affaires. À l'étoile, il y avait le train militaire, et plus d'enfants et de femmes que d'hommes. L'étoile c'était quatre routes, qui vont à Collonges, Athée, Magny-Montarlot, et une dernière vers la nationale. Je me souviens, il y avait la maison du père Collin. Il avait une vache, il fallait tirer son lait sinon il était perdu. Alors on allait avec un verre le soir et on buvait. Maman était sur un matelas, car elle était infirme. Nous avons mangé les 2 poules que nous avions. Nous avons couché plusieurs nuits à la maisonnette de l'étoile et nous sommes revenus à la maison.

« Une nuit ça a tapé sur les volets, ça nous a fait peur, les hommes se sont levés et ont demandé ce qui se passait. C'était des soldats français qui cherchaient leur route »

En 1940. J'avais 12 ans, c'était l'occupation et les Allemands fouillaient les maisons. Je me souviens, ils étaient deux avec le fusil dans le dos, ils tâtaient les matelas, regardaient partout, pour voir s'il n'y avait personne de caché. Il y avait des hommes à l'époque qui travaillaient pour les Allemands, ils devaient donner des jours. Dans le village, pendant la guerre c'était chacun pour soi. Je me souviens très peu de la libération. Mais enfin c'était fini. J'avais alors 17 ans.

L'après-guerre, la vie active :

J'ai travaillé à la S.I.T.P.A, dès que l'on a pu me prendre. J'y ai travaillé 20 ans. Je faisais aussi des ménages, les lessives au lavoir. Nous n'avons pas eu une belle vie, sinon, ça va. On s'occupait, de la maison, on n'avait pas de distractions, on allait vraiment rarement à Auxonne, à 2 sur le vélo...

« Il y avait à cette époque 6 bistrotts : chez Mitaine, chez Bizot, en face la Siipa, à la Chapelle, et d'autres. Il y avait de quoi faire. Les hommes, eux jouaient aux cartes dans ces années-là »

Le mariage, la famille :

J'ai connu mon mari, Michel, chez ses parents qui tenaient la barrière au niveau de la gare actuelle, et lui travaillait comme commis.

Je me suis mariée en 1952, j'avais 24 ans. J'ai eu 3 enfants : Lucette, Françoise et Guy. Mon mari, travaillait au chemin de fer, il est décédé d'un accident de train, à 47 ans. Lorsque cela est arrivé, je devais travailler à l'usine mais elle était fermée ce jour-là, il y avait eu quelque chose donc j'avais remmené une copine (la Mado) chez elle et j'ai bu le café. Ensuite, je suis allée chercher une fleur artificielle pour un copain, ancien pompier, qui était décédé. Et il y a 2 représentants du chemin de fer qui sont venus me voir à la maison, et ils m'ont emmenée pour voir mon mari.

Puis j'ai travaillé 20 ans à la cartouche à Vielverge. Au début j'y allais à vélo, jusqu'à Auxonne, car nous avions un bus de ramassage. Mais après, le bus ce n'était plus possible, il n'y avait plus assez de monde. J'ai dit au patron quand je ne pourrai pas venir, je resterai chez nous, il a rigolé.

Après j'ai passé le permis, et ensuite j'allais travailler en voiture. Au total, j'ai travaillé 40 ans, et je suis partie en retraite en 1980.

« J'ai élevé mes 2 enfants toute seule, Guy et Françoise ; Lucette était déjà partie »

Aujourd'hui :

Mes enfants viennent régulièrement, Françoise était encore là ce matin. Le Guy vient tous les dimanches, il apporte le repas. Quand j'ai des rendez-vous, Françoise est toujours là. Lucette habite à Saint-Vit, elle téléphone tous les jours. Je suis bien entourée.

Bien je vous remercie et vous dis à très bientôt, pour d'autres projets.

Propos recueillis par Catherine BON

Zoom sur...

LES VERGERS DE VILLERS-LES-POTS

« Les Vergers de Villers-les-Pots », est une entreprise créée il y a 6 ans par **Madame Annovazzi**. Partie de terres maraichères et de prairie, les Vergers de Villers-les-Pots proposent des pommes, des poires et des fraises. « Produire soi-même des produits de qualité et surtout travailler en culture raisonnée », pourrait être le slogan.

Son mari, passionné quant à lui par la nature, l'épaula avec ses connaissances sur l'agronomie, les écosystèmes et l'environnement propices au bon développement de leurs plantations.

Mais M^{me} Annovazzi ne s'arrête pas à la vente des pommes. Son but est de faire de la transformation en jus de pomme. Elle souhaite créer un laboratoire afin de proposer des jus améliorés tels que pomme-framboise, pomme-poire... Quel délice !

« Produire soi-même des produits de qualité et surtout travailler en culture raisonnée »

Plusieurs années ont été nécessaires pour la mise en place des arbres et des premières récoltes. Pour pallier à cette période transitoire de 3 à 4 ans pour que les 1400 pommiers (≈ 17 variétés) et 150 poiriers grandissent et donnent leurs fruits, M^{me} Annovazzi a décidé de cultiver des fraises qu'elle propose à la vente entre mai et juin. C'est ainsi que de fil en aiguille, les clients de fraises deviennent les clients de pommes, de poires et jus de pommes.

M^{me} Annovazzi en est aujourd'hui à sa 2^{ème} récolte de pommes. Sur un périmètre de 25 km, des particuliers viennent sur rendez-vous, conditions sanitaires obligent.

Elle fait la vente dans son hangar aménagé, et compte bien garder ce principe qui convient à sa clientèle. Quant au choix des pommes, elles ont été sélectionnées pour leur goût, leur résistance et tolérance à certaines maladies (notamment la tavelure) et leur capacité de conservation. Aujourd'hui, les variétés phares sont la crimson crisp, la rubinette, la dalinette, la dalinsweet... Ce ne sont pas des variétés connues du grand public, mais aux « Vergers de Villers-les-Pots », les clients les apprécient et reviennent !

« Parce que la vie, est basée sur l'électricité et le magnétisme »

Mais avant de se délecter devant un bon verre de jus de pomme, ou croquer celle-ci à pleines dents, voyons un peu comme tout cela est réalisé ?

Le traitement de la terre. Tout peut sembler très technique, mais quand on regarde bien, la nature est rudement bien organisée.

Pour redonner vie à leur terrain et avec leurs connaissances, M. et M^{me} Annovazzi sont allés loin dans la démarche, car au niveau du sol, ils ont fait des mesures d'électromagnétisme, de pH et de redox. Ils ont apporté de la roche volcanique et du basalte, pour rééquilibrer le sol. « Parce que la vie, est basée sur l'électricité et le magnétisme » confie M. Annovazzi. Ce sont plus les micro-organismes du sol qui nourrissent les arbres que les engrais.

L'an dernier, les arbres ont été envahis de pucerons, mais l'abondance d'auxiliaires de culture tels que les coccinelles, les syrphes, les chrysopes... a permis de ne faire aucun traitement. De même, le tour du verger a été ensemencé avec diverses variétés de fleurs comme la phacélie. Ce qui offre une belle

diversité de plantes avec des floraisons suffisamment étalées pour donner à manger aux insectes, et notamment aux abeilles, tout au long de l'année. Les ruches présentes dans le verger sont mises à disposition par une connaissance du couple référent biologique à la chambre d'agriculture du Jura, et passionné d'abeilles, afin d'améliorer la pollinisation au printemps.

Cependant avant la récolte, il y a tout un travail en amont qui n'est pas des moindres, puisque la terre est travaillée, nourrie, et les arbres quant à eux, sont choyés un par un, afin d'optimiser une récolte de qualité.

Dès février, la saison recommence avec la taille des arbres et divers travaux d'entretien. Puis, c'est l'opération « éclaircissage à la main ». Ce travail consiste à retirer sur chaque arbre les petites pommes de manière à diminuer la quantité et éviter que les pommiers n'alternent, c'est à dire qu'ils ne produisent qu'une année sur deux, que les arbres ne soient pas surchargés et que les pommes soient d'un calibre « vendable ».

S'ensuit la période de la taille, du nettoyage, des soins dus à l'attaque de certains parasites sur les troncs.

Au printemps, il faut également nourrir et protéger les arbres et une décoction de prêle est réalisée. Cela consiste à enrichir l'arbre en silice et renforcer les tissus qui seront alors plus résistants aux attaques des maladies et d'insectes. En complément, des apports d'extraits fermentés de plantes, du miel et du Kanne (pâte à pain fermentée plusieurs mois et enrichie en micro-organismes).

De simples produits naturels, mais qui se lessivent facilement et qui nécessitent donc de passer souvent. Il est vrai que s'ils voulaient de gros rendements, rien ne vaut l'utilisation



Les Vergers de Villers-les-Pots



Un joli pommier en fleurs

Zoom sur...

de produits chimiques, mais non ; le parti pris : être en accord avec la nature. Même au niveau de la plantation, sur la même superficie de 1 ha, un verger intensif peut contenir 3000, voire 4000 arbres. Et quant au rendement, eux sont à 80 tonnes, alors que M^{me} Annovazzi produira à terme environ 15 tonnes. En revanche, aux « Vergers de Villers-les-Pots », nous savons ce que nous mangeons.

Enfin, en septembre vient la cueillette entièrement manuelle. Comme toute culture, la récolte est dépendante des aléas climatiques et il suffit d'un orage, d'une tempête pour perdre le fruit de plusieurs mois de travail. Rien n'est acquis tant que les fruits ne sont pas rentrés. L'an dernier, les pommes tombaient car l'été avait été chaud et sec, et les arbres avaient besoin de se délester des fruits pour pouvoir survivre. Les pommes étaient petites mais, c'était national, voire européen. Certaines variétés ont été dévastées par des frelons.

Mais M^{me} Annovazzi souhaite que le verger ait également un but pédagogique et envisage un partenariat avec Sandra Avril, qui a créé son entreprise « Animatrice environnementale ».



« Notre façon de travailler le verger correspond parfaitement avec la philosophie de travail de Sandra »

L'objectif est de mettre à disposition de Sandra un petit bois non loin du verger afin qu'elle y réalise ses animations. Friande d'apprentissage, elle animera des groupes de visites et fera découvrir la faune et la flore dans le verger à différents moments de l'année. Sandra pourra également faire des nids à insectes et des perchoirs pour les rapaces. « Notre façon de travailler le verger correspond parfaitement avec la philosophie de travail de Sandra », confie M^{me} Annovazzi.

Quand on sait qu'un pommier vit environ 25 ans, « les Vergers de Villers-les-Pots » ont encore de belles années devant eux afin de nous donner de succulentes pommes, fraises, et des jus améliorés. Alors, « bonne cueillette » pour M^{me} Annovazzi, et merci de prendre soin de nous et de la terre.

Propos recueillis par Catherine BON

La médiathèque municipale

RAPPEL

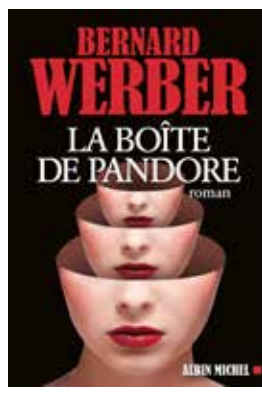
La médiathèque est ouverte à tous, l'entrée est libre. Seul l'emprunt de livres est soumis à une inscription gratuite, que vous habitiez la commune ou non. L'accès aux animations est également libre et ne nécessite pas d'être inscrit.

► Pour nous contacter : Tél : 03 80 37 40 44

Mail : bibliothequevillerslespots@orange.fr

COUP DE CŒUR DU CLUB LECTURE

Même si les rencontres n'ont pour l'instant pas lieu, les membres du club partagent leurs coups de cœur ! Pour information, vous pouvez trouver les compte-rendu du club lecture à la médiathèque et sur internet : www.villerslespots.fr/le-club-lecture.



Le coup de cœur d'Isabelle

« La boîte de Pandore » de Bernard Werber.

Bernard Werber, un des romanciers les plus lus dans le monde, commence son roman par cette phrase énigmatique prononcée par une hypnotiseuse lors de son tout nouveau spectacle : « Vous n'êtes pas seulement ce que vous croyez être. Alors je vous pose la question : saurez-vous vous rappeler qui vous êtes vraiment ? »

Elle s'adresse à René Toledano, professeur d'histoire, choisi par hasard parmi le public et qui se retrouve sur scène pour y être hypnotisé. Il est alors plongé dans sa mémoire profonde et se retrouve dans une vie antérieure et ce n'est que la première... En effet, René découvre qu'il a eu 111 vies. Il décide alors l'exploration de certaines d'entre elles car il comprend que ce qu'il a déjà vécu, imprégné dans sa mémoire profonde, a une répercussion sur sa vie actuelle.

Mais René veut aller encore plus loin : il se demande s'il ne pourrait pas influencer le cours de l'Histoire en repartant dans ses vies antérieures. C'est un roman surprenant, audacieux, qui traite de la mémoire tant individuelle que collective. Il est truffé d'informations historiques passionnantes qui passent par la guerre de 14-18, la Grèce antique, l'Égypte ancienne, l'Atlantide...

Bonne lecture !

/ Isabelle, membre du Club Lecture

COVID-19

Règles à respecter lors de vos visites à la médiathèque :

- Port du masque obligatoire
- Nombre de personnes limité, venir seul de préférence
- Lavage des mains au gel hydro-alcoolique
- Respecter les distanciations d'1m
- Limiter la durée de votre visite

La médiathèque municipale

DES BÉBÉS LECTEURS À LA MÉDIATHÈQUE !

Depuis de nombreuses années, la médiathèque propose des séances de « **bébés lecteurs** » en partenariat avec Sylvie Piellard, responsable du relais itinérant d'assistantes maternelles basé à Villers. Les séances ont lieu environ 1 fois par mois, en dehors des vacances scolaires.

Les assistantes maternelles, mais aussi les parents, sont les bienvenus. Durant chaque séance, il y a un temps de découverte des livres par les enfants, des temps de lecture et comptines.

Pour la dernière séance du mois de juin, nous faisons une rando-lectures dans la commune pour terminer à la médiathèque.

Actuellement, en raison de la crise sanitaire, les séances ont lieu dans les locaux du périscolaire et sur inscription auprès du relais.

/ Élodie BARBA, Responsable de la Médiathèque



ZOOM SUR... PÉNÉLOPE BAGIEU



Pénélope Bagieu - @Simoné Eusebio

Pénélope Bagieu est une auteure et dessinatrice de bande dessinée française. Elle s'est fait connaître grâce à son « blog BD » *Ma vie est tout à fait fascinante*, où elle expose des instants de sa vie quotidienne, et a publié plusieurs albums dont la série *Joséphine* (2008-2010), *Cadavre exquis* (2010) et *Culottées* (2016-2017).

Ses albums ont remporté plusieurs prix, dont le Prix Eisner en 2019. Sa BD *Culottées*, en 2 tomes, a été adaptée en série animée de 30 épisodes. Il s'agit d'une série de portraits de femmes qui, au cours de leur vie, ont bravé des interdits ou des normes sociales relevant du sexisme ou du patriarcat.

Sont disponibles à la médiathèque :

- ▶ *Joséphine* (BD adulte / 3 tomes)
- ▶ *Culottées* (BD adulte / intégrale 2 tomes + DVD série animée)
- ▶ *Sacrées sorcières* (BD jeunesse / 1 tome)

PROGRAMME DE JUILLET

→ Samedi 3 juillet à 10h30 : « **1 visite, 1 livre** », en partenariat avec la bibliothèque d'Auxonne, nous vous proposons de découvrir un livre

→ En parallèle de l'exposition « **Originaux d'artistes** » en place jusqu'au 24 juillet 2021, la médiathèque vous propose des lectures d'histoires pour les enfants à partir de 5 ans (inscription obligatoire).

Deux séances sont prévues, avec pour chacune le choix entre 2 dates :

▶ mercredi 7 juillet à 16h30 ou samedi 10 juillet à 10h00 ;

▶ mercredi 21 juillet à 16h30 ou vendredi 23 juillet à 16h30.

Durant la période estivale, la médiathèque sera fermée du 2 au 22 août inclus. Réouverture le mercredi 25 août.

VENTE DE LIVRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La médiathèque propose un « **coin vente** » tout au long de l'année : livres adultes, enfants, magazines.

- ▶ Livres : 1€
- ▶ Lot 5 magazines : 1€



l'école maternelle

PS/MS
MS/GS

LA CHINE S'INVITE À LA MATERNELLE ! CLASSES DE M^{ME} FAUTRE & M^{ME} COLIN

► Les élèves des 2 classes de maternelle ont travaillé sur le thème de la Chine et de sa culture. Ils ont découvert les animaux, les monuments à visiter. Ils ont partagé les traditions du Nouvel An Chinois. À cette occasion, ils ont réalisé beaucoup d'activités notamment dans le domaine des arts visuels.



Le Nouvel An Chinois en maternelle



Les Associations de la commune

Au fil de l'eau
[atelier pêche]

Président :
Michel PHILIPPE
03 80 31 19 57

Amicale St Hubert

Président :
Daniel DROUELLE
06 33 28 72 05

*Les Jeunes
du Val de Saône*

Président :
Alex HUMBERT
06 88 93 22 64

Karaté Club

Responsable :
Arnaud CUBELLS
06 64 22 33 00

*Syndicat des
Bouilleurs de Cru*

Président :
Rodolphe RAVERAT

*Union Sportive
de Villers-les-Pots*

Présidente :
Aurélie CORREIA
06 80 98 46 27

*Club Amitié
& Loisirs*

Présidente :
Suzanne NICOLAS
03 80 37 35 64

Les Amis de Villers

Président :
Pierre DECONTO
03 80 46 37 94

Petits Pots de Scrap
[scrapbooking]

Présidente :
Aurélie GABERT
petitspotsdescrap@gmail.com

Energie & Santé

Présidente :
Anita SALOMON
06 87 29 14 80

*Amicale des Mobilisés
& Anciens Combattants*

Président :
Christophe DUBOST
03 80 37 33 65

Les Lutines
[majorettes]

Président :
Michel PHILIPPE
03 80 31 19 57

Boule de Gomme
[parents d'élèves]

Présidente :
Nelly THOMAS
bouledegomme21@gmail.com

Les Randonneurs
[club cyclo]

Président :
Philippe BESSON
06 50 45 68 14

Le Club Judo

Auxonnais apporte
sa collaboration
pour l'entraînement
de nombreux
licenciés



Les Associations de la commune

« BOULE DE GOMME » ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

► « Boule de Gomme », l'association des parents d'élèves, existe depuis 2011. Elle organise diverses manifestations au cours de l'année scolaire telles que la bourse aux jouets et puériculture, la boum d'Halloween, les ventes de chocolat et de bulbes... et surtout depuis peu, la kermesse de fin d'année. Les fonds ainsi récoltés ont contribué à financer pour les enfants de belles sorties à moindre coût et à renouveler régulièrement le matériel scolaire (nouveaux manuels, robot ozobots, équipements sportifs...).

Pendant l'année écoulée, impactée par la Covid, nous n'avons malheureusement pas pu réaliser tous les projets que nous avions prévu. Nous avons tout de même effectué une vente de chocolats et de sapins à Noël qui a permis à l'école maternelle d'acheter de nouveaux jouets.

► Au cours de ces 10 années d'existence, de nombreux parents se sont succédé pour faire vivre et grandir cette association.

À la rentrée prochaine, plusieurs parents vont devoir quitter leur fonction dans le bureau de l'association. Nous avons donc cruellement besoin de nouvelles recrues pour que l'association continue à exister et surtout à offrir de la joie à nos enfants. Nous espérons vous voir nombreux à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu en octobre 2021. La date exacte sera communiquée, à la rentrée, dans les cahiers de liaison des enfants. D'ici là, si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail.

► Merci à tous les parents bénévoles qui sont présents et nous aident sur nos différents projets. Merci à l'équipe éducative qui nous fait confiance et qui utilise nos subventions à bon escient. Merci également à la Mairie de Villers-les-Pots pour son aide logistique et matérielle.

Que Boule De Gomme continue à VIVRE !!!!

/ L'équipe Boule de Gomme

Infos pratiques

- Contactez-nous par mail : bouledegomme21@gmail.com
- Sur Facebook @Boule De Gomme



Vente de sapins de Noël

« KARATÉ CLUB » DE VILLERS-LES-POTS

Il est possible de s'inscrire à tout moment de la saison :

Le lundi : ADOS-ADULTES → 19h à 21h

Le mardi : ENFANTS jusqu'à 8 ans → 18h - 18h45

ENFANTS à partir de 9 ans → 18h45 - 19h45

Infos pratiques

- Contact : Arnaud Cubells / Tél. 06 64 22 33 00
- Mail : cubells.arnaud@orange.fr
- www.kc-villerslespots.fr



Séance de Karaté en plein air pour les adultes



Séance de Karaté en plein air pour les enfants



GARAGE EXPERT

EURL BECLE OLIVIER / GARAGE DE L'AIGLON

OLIVIER BECLE

7 RUE DU COLONEL REDOUTEY - 21130 Auxonne

Tél. : 03 80 27 01 01

E-mail : garage.becle@orange.fr

www.ad.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO

Les Associations de la commune

« LES AMIS DE VILLERS »

▶ Avant, il était fréquent d'entendre dire que le temps passait d'autant plus vite que le poids des ans s'était accumulé dans le sac à dos. Cela, c'était avant, car aujourd'hui le temps semble s'être arrêté. Avec lui, les associations de notre village ont également donné un coup de frein. Mais celui-ci n'a pas les mêmes conséquences pour chacun d'entre nous. Certes, « **Les Amis de Villers-les-Pots** » ne se sont plus rencontrés depuis trois ans déjà (la fréquence de nos réunions au pays étant biennale), mais l'impact est bien moindre que la privation des nombreuses activités sportives ou culturelles que proposaient les autres associations, aux plus jeunes comme à leurs aînés. Comment définir le temps présent ? Année blanche ? Je préfère le sens qu'une administration qui nous est chère (?), le fisc, donne à une année perdue : année de « transition ». Espérons qu'il en soit ainsi pour cette période de ralenti ! Ne doutons pas que le moment sera bientôt venu d'apprécier, à sa juste valeur, la richesse d'un contact humain. Nous retrouverons également le temps de voir combien nos forêts sont belles, de nous arrêter pour suivre un vol de papillon ou de libellule, d'écouter le martèlement d'un pic-vert sur l'écorce d'un chêne ou de constater que toutes les grenouilles n'ont pas disparu de nos étangs. Les « aînés » retrouveront-ils alors le « parfum » de leur enfance ?

/ Pierre DE CONTO

« LES JEUNES DU VAL DE SAÔNE »

▶ « **Les Jeunes du Val de Saône** », comme l'ensemble des autres associations, voit ses activités fortement impactées par l'ensemble des mesures sanitaires gouvernementales. Si depuis septembre dernier nous n'avons pas pu organiser d'événement, nous nous projetons déjà sur la période estivale prochaine.

▶ Nous espérons pouvoir maintenir notre traditionnel tournoi de foot, qui devrait se tenir le dimanche 4 juillet au stade du village. Nous avons également pour projet d'organiser un tournoi de rugby amateur le 14 juillet prochain, cet événement attend confirmation. Si les mesures sanitaires le permettent, il est également possible qu'un vide grenier ait lieu à la fin de l'été.

/ Les Jeunes du Val de Saône (JVDS)

Infos pratiques

- Contact : Alex Humbert (président)
- Mail : lesjeunesduvds@gmail.com

« AU FIL DE L'EAU » ATELIER PÊCHE

▶ Plusieurs événements sont prévus pour « **l'Atelier Pêche** ».
→ Démonstration de la pêche à la carpe avec des professionnels. Une journée complète à Magny-Montarlot avec la participation de l'école de pêche de Villers-les-Pots.
→ Nous souhaitons également reprendre contact avec la petite enfance de Villers-les-Pots et inviter les enfants à l'initiation pêche.

/ Le Président de l'association

« LES LUTINES » ASSOCIATION DES MAJORETTES

▶ Sous réserve des conditions sanitaires, voici les événements prévus :
→ 14 juillet : Spectacle dansant à Athée.
→ 6 novembre : Soirée choucroute à Villers-les-Pots.
→ 27 novembre : Marché de Noël sur la place de la mairie de Villers-les-Pots. Après-midi consacré à la recherche des galets de Noël dans tout le village pour les enfants.
→ 17 décembre : Visite du Père Noël aux Lutines.
→ 31 décembre : Réveillon de la St-Sylvestre à la salle des fêtes de Villers-les-Pots.
Nos majorettes comptent sur vous, venez nombreux !



Les lutines ont repris les entraînements en extérieur

« CHEZ LES RANDONNEURS » CLUB CYCLO

▶ Chers Potiers et membres, c'est dans ce contexte très particulier lié aux mesures sanitaires de confinement qu'il me semble important de vous informer, de vous rassurer sur la vie de notre club FFCT. Notre association en pleine croissance (45 licenciés) a des bases solides en terme de valeurs sociales. L'attachement mutuel de chacun au club nourrit des liens forts au travers de notre activité cycliste, de nos rassemblements ainsi que de nos différentes manifestations festives internes tout au long de l'année.

▶ Les différents confinements ont mis en sommeil notre fonctionnement habituel, le réveil est donc un régal, et tout le monde est prêt à nouveau à partager ce bonheur, le vélo et toute l'activité annexe du club qui en découle.

Nous saurons reporter nos projets avortés pour les mois à venir (bourse aux vélos, séjours, sorties régionales...).

/ Philippe BESSON

Infos pratiques

- Contact : Philippe Besson / 06 50 45 68 14
- Serge Ville / 06 15 80 84 06
- Bernard Lassagne / 06 30 75 59 01



▶ Sorties hebdomadaires :

→ lundi, mercredi, samedi : 13h30 / dimanche et jours fériés : 9h

Les Associations de la commune

« PETITS POTS DE SCRAP » ASSOCIATION DE SCRAPBOOKING

► Sans surprise, notre association « **Petits Pots de Scrap** » a vécu une saison particulière, entre confinements successifs et impossibilité de se rassembler en présentiel. Nous avons donc fait le choix de continuer nos ateliers à distance : chaque mois, nos adhérentes ont reçu par mail des projets variés et créatifs. Nous leur avons également envoyé un colis surprise contenant un kit scrap pour réaliser un mini-album.

► À la rentrée de septembre, l'association va proposer une nouvelle formule pour ses adhérentes.

/ Aurélie GABERT

Infos pratiques

→ Contact : Aurélie et Emma
Mail : petitspotsdescrap@gmail.com
Blog : www.petitspots2scrap.blogspot.fr
Facebook : @petitspots2scrap



Page de scrap proposée en avril



Kit mini-album scrap

« AMICALE SAINT-HUBERT » ASSOCIATION DE CHASSE

► La saison de chasse est terminée depuis fin mars pour le sanglier. Arrive maintenant la préparation de la prochaine saison de chasse qui débutera dès le 1^{er} juin, par les tirs d'approche (sanglier, chevreuil, renard). Pour le sanglier, uniquement, si des dégâts aux cultures devaient se produire.

À noter que l'ouverture générale est fixée au 19 septembre 2021.

Les jours de chasse à Villers-les-Pots, restent inchangés, les samedis, dimanches et jours fériés.

► Lors de battues au grand gibier, (chevreuil, sanglier), les enceintes chassées sont matérialisées par la pose de panneaux « *chasse en cours* ». La nature se partageant, il n'y a aucun problème à ce que chacun puisse en profiter. Pour cela, il est recommandé aux autres utilisateurs, lors de la battue, de changer leur circuit de promenade et cela ne pose en général aucun problème. À noter malgré tout, que l'an passé, à plusieurs reprises, des panneaux ont été enlevés, certains ont même été détériorés par des automobilistes qui ont délibérément roulé dessus. Ce type d'incivilité est regrettable.

Un rappel lors de battues : la route des prés reliant Villers-les-Pots à Auxonne est toujours très bien signalée par la pose des panneaux sur l'accotement. Malgré cela et sa limitation à 80 km/h, nombreux sont ceux à rouler au-delà de la vitesse autorisée. Le danger engendré peut causer outre des accidents avec les chiens et le gibier, mais aussi des sorties de route pour les automobilistes (à noter plusieurs morts sur ce tronçon de route les années passées dues à des vitesses excessives).

► En cette période de transition, les sociétaires de « **L'Amicale Saint-Hubert** » s'occupent de la gestion de la petite faune, en particulier du faisan commun. Il n'est pas rare à Villers-les-Pots d'apercevoir ce type de gallinacé. Le mâle est reconnaissable par ses couleurs vives et sa longue queue. Les femelles quant à elles sont plus discrètes et plus difficiles à voir. Le mois d'avril est une période sensible liée à la reproduction. La femelle en recherche de quiétude, va dissimuler sa ponte en bord de chemin, de friche, et après une période de 24 jours, l'éclosion aura lieu. Les petits nidifuges vont quitter avec maman poule le nid. Cette période est très sensible, c'est pourquoi à partir du 15 avril, les chiens doivent être tenus en laisse : une femelle dérangée abandonnera à coup sûr son nid et la reproduction de l'année sera anéantie. Il en est de même pour un faon de chevreuil qui ne doit être en aucun cas touché : un faon trouvé n'est pas abandonné par sa mère, elle n'est jamais très loin. Le fait de ne pas respecter cette règle (chien tenu en laisse) est passible d'une amende de 4^{ème} classe, soit 135 €. L'Amicale Saint-Hubert s'est engagée dans un groupement cynégétique pour la réimplantation du faisan commun avec les communes d'Auxonne, Flammerans, Vielverge et Soissons. Les premiers résultats, malgré de grosses difficultés liées à la prédation (renards, rapaces, sangliers), pratique agricole (mécanisation, traitement) sont encourageants. Tout cela malgré le non-tir des oiseaux, l'agrainage permanent, la population croît lentement. Sans ces efforts, il n'y aurait plus de faisans sur nos territoires.

► À la demande d'habitants du village pour « pillage de poulaillers » par renards, fouines ou autres, une campagne de piégeage est en cours. Des panneaux signaleront les secteurs piégés (mode opératoire bien évidemment conforme à la réglementation). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le président au 06 33 28 72 05.

/ Daniel DROUELLE

Les Associations de la commune

« UNION SPORTIVE DE VILLERS-LES-POTS (USV) »



► **Côté sportif :** Avec les nouvelles directives sanitaires, la pratique est donc adaptée pour garantir au mieux la sécurité de tous tout en préservant le plaisir de jouer.

La compétition est suspendue. Seuls les entraînements sont autorisés mais sans contact lors des séances. Les éducatrices font sans cesse preuve d'adaptabilité et d'inventivité pour proposer des séances qui maintiennent le plaisir ainsi que les progrès et la performance malgré les contraintes. Un grand bravo à toute l'équipe !

De nouvelles pratiques sont notamment mises en place : golf-foot, foot-fitness, course d'orientation, randonnée à pieds et en vélo, ateliers de perfectionnement...



→ www.facebook.com/VillerslesPotsFeminines



2 actions sont donc mises en place :

- Pour les plus grands (dirigeants, seniors, U18, U15, parents qui le souhaitent) :

→ À nous tous, nous allons tenter de réaliser 6 000 km cumulés avant le 1^{er} juin (cela représente la distance que la fondation va parcourir à partir du 1^{er} juin pour faire un tour de France pour visiter 14 hôpitaux).

Au-delà de l'aspect challenge sportif, il s'agit d'une action solidaire puisqu'à chaque sortie, (course, randonnée, vélo), nous emmènerons le dossard d'un enfant hospitalisé afin de le faire voyager et de prendre des photos de paysages mais aussi du dossard partout où nous irons. Ces images seront compilées et envoyées aux enfants hospitalisés.

- Pour les plus jeunes (U9 et U11) :

→ La fondation nous propose de réaliser une vidéo (avec une caméra située au centre du terrain) dans laquelle les petites joueraient et adresseraient un message aux enfants des dossards. L'idée étant que la vidéo donne l'impression aux enfants hospitalisés qu'ils sont sur le terrain.

Lors des vacances de février, les éducatrices ont organisé une journée sur le thème de l'environnement. Au programme : course en relais pour ramasser et trier le plus vite possible des images de déchets, séance de sensibilisation sur la durée de détérioration d'un déchet dans la nature, jeu de société sur le tri puis ramassage de printemps dans l'enceinte du stade et le long de la route des prés.

Et tout récemment, histoire de se donner un objectif pour cette fin de saison et de lier le dépassement de soi, l'entretien corporel et l'aspect solidaire, le club s'est engagé dans un challenge pour la fondation « Baskets au pieds ». Pour découvrir les objectifs de la fondation, vous pouvez visiter son site sur : ww.basketsauxpieds.fr

► **Côté associatif :**

→ L'USV organise sa traditionnelle « Soirée tartiflette », mais à emporter.

→ Une tombola va également être mise en place, ainsi qu'une vente de produits régionaux.

→ Et fin juin, notre fameuse Promenade Gourmande devrait prendre une tout autre forme afin de respecter les contraintes sanitaires. Réservez votre dernier week-end de juin !

► **Préparer l'avenir dès maintenant :**

Nous sommes d'ores et déjà tournés vers l'avenir. Dans le respect du protocole sanitaire, nous organisons des ateliers de perfectionnement pour les féminines qui pratiquent déjà mais aussi des séances découverte pour celles qui veulent découvrir le football féminin.

/ Aurélie CORREIA - Présidente de l'association



Ramassage des déchets au stade et le long de la route des prés

Contact

Aurélie Correia, présidente / 06 80 98 46 27
 Cloé Tschirhardt, secrétaire / 06 38 81 00 08
 Aurore Martinien, secrétaire adjointe : 06 27 34 45 43
 Camille Louvion, resp. éducateurs / 06 34 12 70 56
 Marie-Thérèse Seichon, resp. manifestations / 06 73 68 56 93

Naissances - Décès Mariages - Pacs

ÉTAT CIVIL

1^{ER} SEMESTRE 2021



Naissances

- ▶ **Côme**, Samuel, Sébastien PEUREUX
né le 28 janvier 2021 à DIJON (21)
- ▶ **Juliette** BARTHELEMY
née le 9 février 2021 à DIJON (21)
- ▶ **Amalya**, Fidèle, Frédérique, Françoise
GOZET GUEYE
née le 20 mars 2021 à DIJON (21)
- ▶ **Tom**, Denis, Jean-Bernard CAMP
né le 23 mars 2021 à DOLE (39)
- ▶ **Eliott**, Taïlan, Ethan BRIGOUT
né le 20 avril 2021 à DOLE (39)
- ▶ **Abygaël**, Carole, Annick GUSMAND
née le 26 avril 2021 à DIJON (21)
- ▶ **Thya**, Cathy CHEVRET
née le 27 mai 2021 à DIJON (21)



Transcriptions de Décès

- ▶ **Madame AMORIM** Lucie
épouse ANGELO
décédée le 26 janvier 2021
à DIJON (21)
- ▶ **Monsieur BEAUMONT** Michel-Jean
Ernest, Gaston
décédé le 4 mars 2021
à AUXONNE (21)
- ▶ **Madame TASSIN** Andrée, Marie
veuve CHOPIN,
décédée le 17 mai 2021
à Auxonne (21)



Mariages

- ▶ Monsieur Daniel, Michel FEVRIER
et M^{me} Patricia JACQUIN,
le 20 mars 2021
- ▶ Monsieur Roman DEUTSCH
et M^{me} Déborah, Aurélie, Chantal MEYER
le 17 avril 2021

Pompes Funèbres GIRAUDET



MARBRERIE

Règlements Obsèques - Contrats Obsèques

DEVIS GRATUIT

A VOTRE SERVICE 7J/7

03 80 39 40 75



Adresse internet :
pfgiraudet@cegetel.net

crearel

Design Graphique

www.crearel.com

Auréli GABERT

Graphiste & Directrice Artistique

contact@crearel.com

06 63 27 00 35



Création de logo & Identité visuelle
Mise en page de supports de communication

Création graphique & mise en page :

→ Auréli GABERT / www.crearel.com

Crédits photos :

→ Couverture : Emmanuel Angelo

→ @pixabay.com (p.7, 24)

→ @freepik.com (p.4, 10, 23, 24)

Les autres photos appartiennent
à la commune ou aux associations
concernées.

Illustrations :

→ @freepik.com (p.7, 16, 17, 18, 20)

Gourmandise Estivale

Recette de verrines gourmandes aux fraises

- Ingredients**
- 250 g de fraises
 - 200 g de mascarpone
 - 10 Speculoos
 - 3 cuillères à soupe de sucre
 - 1 citron



15 min. de préparation

Rincer les fraises et les couper en petits morceaux.

Mélanger le mascarpone avec le sucre et le jus de citron.

Écraser les speculoos grossièrement pour garder le côté croquant.

Dans des verrines de belle taille, déposer au fond les speculoos, puis le mascarpone, et enfin les fraises.

Renouveler la répartition en terminant par le mascarpone. Mettre au frais 2 h avant de servir.

Bon appétit !



suggestion de présentation